

# La G@zette finistérienne de l'UNC



Journal mensuel gratuit destiné aux adhérents et aux futurs adhérents

N°73 - Février 2023



L'UNC du Finistère adresse ses plus sincères condoléances à la famille, aux amis du **Gendarme Maximilien Maex**, sous-officier de la gendarmerie de la brigade motorisée d'Aubenas (07), décédé le 20 janvier 2023, en service lors d'un accident de circulation. Il était âgé de 32 ans.



✠

L'UNC du Finistère adresse toute sa sympathie et son soutien indéfectible envers :

- les policiers, gendarmes, pompiers victimes de tentatives d'homicides, au cours de leurs missions
- les militaires français engagés dans les différentes opérations extérieures et intérieures.

## Les infos de l'UNC29

### Cotisation 2023

Pour le bon déroulement des activités des UNC départementale et locales, nous invitons les adhérents à renouveler leur cotisation 2023 auprès du président de leur UNC locale, ceci avant le 28 février !



### Permanences au siège départemental

Mr Jean-Yves Mocaer, vice-président départemental chargé de la Chancellerie, sera dorénavant présent à sa permanence au siège départemental les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> lundis de chaque mois, de 9h15 à 12h.

### Rappels importants

Une autorisation parentale de diffusion, requise par la loi, concernant la diffusion de photo de mineur est **obligatoire pour paraître dans la Gazette et La Voix du Combattant**.

Toute photo parvenue au siège départemental et mettant en scène un ou plusieurs mineurs sans autorisation parentale, (ou attestation de l'établissement scolaire s'il s'agit d'une classe, ou du Maire pour des enfants du CMJ) ne sera pas diffusée.

Aucune relance ne sera faite auprès de l'association pour obtenir ce document.

Nous vous demandons également d'éviter d'adresser des articles et photos parus dans la presse, n'étant pas "libres de droit", une autorisation doit être demandées auprès de l'auteur.

## Règlement Général de la Protection des Données (RGPD)

Depuis 2018, une réglementation européenne sur la protection des données personnelles (RGPD) est entrée en vigueur.

À l'UNC du Finistère, nous traitons avec le plus grand sérieux les données personnelles des adhérents.

Le siège départemental détient une liste des adhérents par UNC locales. Il est tenu par le secrétariat et comprend :

- ~ le nom et prénom,
- ~ l'adresse,
- ~ la date de naissance,
- ~ le numéro de carte de ressortissant de l'ONaC,
- ~ la génération du feu,
- ~ la profession,
- ~ les décorations internes,
- ~ le numéro d'abonnement,
- ~ le numéro de téléphone,
- ~ l'adresse mail,
- ~ le numéro d'adhérent
- ~ le numéro d'adhérent/abonné

Ces données sont conservées jusqu'au décès de l'adhérent ou jusqu'à la fin de son adhésion. Elles sont fournies par les UNC locales lors du règlement des cotisations.

Aucune information sur les adhérents n'est divulguée sur le site internet de l'association, ni sur les réseaux sociaux, et ne seront jamais fournies à d'autres organismes ou personnes sans l'accord préalable de l'adhérent qui a le droit de demander, à tout moment, de vérifier les informations conservées au siège départemental, d'en demander la correction ou la suppression.

Un "Registre de traitement des données" est consultable au siège départemental. Il reprend toute les informations conservées sur les adhérents.

Ces mesures sont également valables pour les UNC locales dont les responsables doivent demander à leurs adhérents leur consentement pour l'exploitation de leurs données et mettre à leur disposition un "Registre de traitement des données".

<https://www.cnil.fr/fr/textes-officiels-europeens-protection-donnees>

## Décorations internes

Les membres de la commission "Décorations internes" se retrouveront début mars 2023 pour étudier les demandes adressées au siège.

Nous demandons donc aux responsables des UNC locales de bien vouloir adresser les **propositions de décorations internes**, Mérite UNC et Croix du Djébel tous grades confondus, **au siège départemental de l'UNC29 avant le 1<sup>er</sup> mars 2023** pour la Promotion du 8 mai 2023.

Les demandes arrivées après ce délai seront reportées pour la Promotion suivante (11 novembre 2023).

Nous vous rappelons que les listes des décorations internes et les imprimés peuvent vous être adressées par mail, par courrier, et sont également disponibles sur le site internet [www.unc29.fr](http://www.unc29.fr), rubrique "Documents à télécharger".

## Formulaire "Livret de famille"

Afin de faciliter les formalités à accomplir au moment du décès d'un ancien combattant et de respecter ses volontés, le siège a établi un document qui, complété, sera à conserver dans le livret de famille.

Un exemplaire de ce document peut être adressé sur demande auprès du secrétariat.

Il est également disponible sur le site internet (<http://www.unc29.fr>), rubrique "documents à télécharger (*Document à joindre au Livret de famille*)".



### Document important à joindre au Livret de Famille

Je soussigné NOM, Prénom  
demande à la personne qui déclarera mon décès à la Mairie, qu'en application de la circulaire du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 15 mai 1916, relative à la Croix de guerre dans les actes d'Etat civil, ou la circulaire de la Chancellerie du 3 juin 1907 et les Instructions en date du 7 avril 1904 qui ont prescrit impérativement de toujours insérer dans les actes de décès d'Etat Civil la qualité de Membre de la Légion d'Honneur ou de la Médaille Militaire ou de l'Ordre National du Mérite.

de bien vouloir faire figurer ma qualité de titulaire de :

Légion d'honneur, grade \_\_\_\_\_ ;

Médaille Militaire ;

Ordre National du Mérite, grade \_\_\_\_\_ ;

Croix de Guerre \_\_\_\_\_ ;

Croix de la Valeur Militaire ;

Croix du combattant n° \_\_\_\_\_ délivrée le \_\_\_\_\_ ;

Titre de Reconnaissance, délivré le \_\_\_\_\_ ;

Titulaire de la Croix du Combattant ou du TRN, je demande que le drapeau soit déposé sur mon cercueil le jour de mes obsèques.

Je demande également de prévenir le siège départemental de l'UNC du Finistère de mon décès afin qu'elle sollicite la présence du drapeau et du porte-drapeau auprès de mon association locale UNC.

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

# La vie des UNC locales

## UNC de Bourg-Blanc Coat-Méal

### Cérémonie du 5 décembre

Le 5 décembre 2022, l'UNC de Bourg-Blanc Coat-Méal a reçu les adhérents du Secteur n° 5 pour célébrer la journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie.

Trois de nos adhérents ont été décorés : André Jaouen et Yves Lannuzel de la Croix du Djébel bronze ; et Gabriel Mith de la Croix du Djébel argent.

Cette journée conviviale s'est clôturée par un repas pris en commun.



*De gauche à droite : André Jaouen, Yves Lannuzel et Gabriel Mith*

## UNC de Pont-Aven Nizon

### Ernest Le Gall, rares derniers témoins du crash du Black Swan

Ernest Le Gall, aujourd'hui âgé de 90 ans, et son neveu Jean-René Gaugail (officier supérieur) étaient présents samedi 31 décembre 2022 lors de la cérémonie de Kerancreac'h, 79 ans après le crash du Black Swan à Kerancreac'h, sur la commune de Bannalec, le 31 décembre 1943.

Ernest Le Gall, Pontaveniste, alors âgé de 9 ans, était venu avec son père, jusqu'à Kerancreac'h. Il est l'un des rares témoins encore vivant de cet événement.

### La crainte d'un bombardement

« J'avais neuf ans. Tout le ciel de Pont-Aven était éclairé cette nuit-là sans doute avec des fusées éclairantes et nous avons pensé que nous allions être bombardés. Mais en fait, nous l'avons appris plus tard, les pilotes se repéraient sur la rivière de Pont-Aven qui brillait dans la nuit », se souvient Ernest Le Gall. « Nous avons entendu la forteresse volante passant au-dessus de Pont-Aven en revenant de la mer pour repartir sur l'Angleterre : elle fumait et nous avons vu des hommes en parachutes sortir. Nous sommes partis plus tard du Café du centre, à Pont-Aven, à vélo, pour venir à Kerancreac'h. Ce qui m'a marqué c'est le gros chêne abattu par l'avion mis à terre, je m'en souviens très bien. Sur place nous étions 10 à 15 personnes à regarder la forteresse qui brûlait encore et les Allemands étaient là, l'arme à la bretelle ».



*Ernest Le Gall, et son neveu, devant la plaque commémorative*



## UNC de Plouarzel Ploumoguier

### **Corsen 2024**

Pour commémorer le 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération de la pointe de Corsen et des trois communes environnantes (Plouarzel, Ploumoguier et Lampaul-Plouarzel), plusieurs associations locales dont les deux UNC ont pris l'initiative de créer une manifestation.

Elle se déroulera les samedi 29 et dimanche 30 juin 2024 et aura pour cadre principal les abords du stade Louis-Le-Ru de Plouarzel.



*Le groupe de travail du 7 janvier 2023*

Une action en faveur du travail de mémoire sera proposée aux enfants des classes de CM1 et de CM2 des trois communes : conception de l'affiche de la manifestation.

L'association "Brest 44", dont la vocation est de perpétuer et de valoriser la mémoire des heures dramatiques vécues par les combattants alliés et la population locale pendant l'occupation et au moment de la libération de Brest, montera un camp américain grandeur nature où seront exposés des véhicules d'époque, des éléments d'équipements individuels des belligérants, des objets de la vie quotidienne des populations civiles, des documents variés se rapportant à cette époque, etc.

Le public pourra également voir des expositions réalisées par les associations culturelles "Tre-Arzh", "Lambaol" et "Aux Marins".

Le 29 juin en fin d'après-midi, des cérémonies patriotiques, avec dépôts de gerbes, auront lieu à proximité des monuments aux Morts de Ploumoguier et Lampaul-Plouarzel ainsi qu'à la pointe de Corsen.

Le 30 juin en matinée, précédée par un défilé des portedrapeaux des associations patriotiques de la région, une messe sera célébrée en l'église de Plouarzel avant la cérémonie près du monument aux Morts de la commune.



*Les troupes américaines à l'entrée de Plouarzel en août 1944.*

## UNC Locmaria-Plouzané

### **Galette des rois**

Le 14 Janvier 2023, UNC locale de Locmaria Plouzané a organisé un après-midi galette des rois. 35 adhérents ont répondu présents.

Jean François Bruley, Président a profité de cette occasion pour présenter les vœux de cette nouvelle année 2023.



Rendez-vous le 4 Mars pour la conférence sur les blockhaus du mur de l'Atlantique à Locmaria Plouzané centre Ti Lanvenec de 15 heures à 17 heures."

# Les assemblées générales locales

## UNC de Plouider – Goulven

L'assemblée générale a eu lieu le 17 décembre à la salle Espace-rencontres au bourg. Le président, Roger Aballéa, remercie Bernard Jambou, membre administrateur départemental, d'avoir bien voulu honorer de sa présence cette assemblée. Il remercie également les adhérents, au nombre de 23 sur 43, rassemblés et présente les excuses du maire de Goulven, Yves Iliou, du président de la FNACA, Paul Grandmontagne et de Fernand Séné, délégué du Souvenir Français. Il fait ensuite observer une minute de silence à la mémoire des camarades décédés en cours d'année. Le rapport moral relate les diverses activités et événements de l'année (17 sorties des porte-drapeaux), le rapport financier du trésorier Goulven Caër s'avère positif. Ces deux rapports sont approuvés à l'unanimité.

L'UNC représente de nombreux adhérents sur le plan national et près de 4000 au niveau départemental. En plus des aides, elle défend nos intérêts collectifs auprès des pouvoirs publics et des organismes et œuvre pour faire évoluer les droits acquis et obtenir de nouveaux. Soucieuse du devoir de mémoire, de la transmission et de la reconnaissance, c'est à la fois un devoir envers les disparus, une obligation envers les survivants et une responsabilité pour l'avenir. Un jour viendra, hélas ! où, faute de combattants, il faudra prévoir la suite des activités de nos associations. Les inévitables multiplicités d'associations doivent se nouer de fructueuses alliances de terrain, plus que jamais nécessaires lors que se dessinent à court terme des défections dans les rangs du monde combattant du fait d'un inéluctable saut de générations. Bernard Jambou a ensuite évoqué la création d'une association communautaire, ou une fusion des associations du secteur, pour le devenir de nos drapeaux associatifs. Avant de clôturer la réunion par un goûter, le président adresse ses meilleurs vœux aux camarades, à leurs familles et souhaite un prompt rétablissement aux malades.



*de gauche à droite : Mickaël Bodilis, Goulven Caër, Roger Aballéa et Bernard Jambou*

## UNC Lannilis Tréglonou

L'UNC de Lannilis Tréglonou tenait dimanche 8 janvier 2023 son assemblée générale annuelle en présence du maire Jean François Tréguer, de Cécile le Roux adjointe aux associations, et de Pascal Simier conseiller Défense. Le conseiller départemental et maire de Tréglonou était excusé.

La réunion a débuté par un moment de recueillement en mémoire des 12 adhérents décédés au cours de l'année 2022. Malgré ce nombre exceptionnel de décès les effectifs restent stables avec l'arrivée de quelques OPEX et de membres associés

Le président Jean-Louis Morvan a fait le bilan des activités de l'année écoulée par un montage audio-visuel réalisé par Jacques Gouriou et présenté par Pierre Troadec. Celles-ci concernaient essentiellement la participation aux différentes cérémonies patriotiques.

Jean Louis Kerboull, trésorier, présentait le bilan financier qui reste stable. Compte-rendu d'activités et bilan financier ont été approuvés à l'unanimité.

Les cérémonies du 8 mai 2023 auront lieu à Lannilis et celles du 11 novembre à Landéda. Comme tous les ans l'association participera aux cérémonies extérieures : Pleyben (AFN), Hôpital-Camfrout (TOE) et Tréouergat (Résistance).

Le moment fort de l'année 2023 sera l'animation autour d'un camp américain dans le bois du Maire les 14-15 et 16 juillet avec les associations Brest 44 et l'association bretonne du souvenir aérien et le soutien de la municipalité.





Le tiers sortant a été reconduit à l'unanimité.

Le président a remercié les porte-drapeaux pour leur participation tout au long de l'année aux cérémonies et aux obsèques des anciens combattants

Le Maire tout comme l'adjointe aux associations ont félicité l'association pour son dynamisme, l'organisation des cérémonies patriotiques et son excellente relation avec le conseil municipal Jeunes. Le verre de l'amitié a conclu cette assemblée.

### **UNC de Kerlouan**

Les adhérents de l'association UNC de Kerlouan se sont réunis dans la salle « ar mor glas», le dimanche 15 janvier sous la présidence de Mr Bernard Jambou et en présence de Christian Colliou, maire, de Gérard Mitchovitch, correspondant défense et de Caroline Ach, adjointe aux associations. Fernand Séné, représentant du Souvenir Français, et Roger Aballéa, délégué du secteur 6 et membre du conseil d'administration de l'UNC 29, assistaient également à l'assemblée générale. Une minute de silence a été observée à la mémoire des adhérents, des militaires français et des victimes des divers attentats décédés au cours de l'année 2022.

L'association compte 82 adhérent(e)s et 7 en EPHAD. Les effectifs restent stables (83 en 2022). Bernard Jambou a fait, sous forme de PPS, le bilan des activités de la section en 2022 et fait part des projets pour l'année en cours. Certains dossiers ont été traités : compte rendu de l'assemblée générale statutaire à Plabennec, lecture des motions, bilan des activités, évolution du point d'indice de la pension militaire d'invalidité, retraite du combattant. Les affaires sociales ont aussi été évoquées : aide ONACVG et UNC, nouvelle condition de l'attribution de la demi-part fiscale supplémentaire pour les veuves.

Le rapport financier a été présenté et les comptes ont été approuvés à l'unanimité.

À l'issue de l'assemblée, les adhérents se sont réunis autour du verre de l'amitié avant de se retrouver le week-end suivant pour un repas commun avec l'association des officiers marinières.



### **UNC de Landéda**

L'Assemblée Générale de l'UNC de Landéda s'est déroulée le samedi 21 janvier 2023 en présence du premier magistrat de la commune nouvellement élu, de son adjoint et correspondant défense, du responsable du secteur 4, des porte-drapeaux de la FNOM et de l'UNC et d'une trentaine d'adhérents et d'adhérentes.

Soixante-six personnes réparties de la façon suivante composent l'association : TOE : 1 – AFN : 25 – OPEX : 16 – Soldats de France : 6 - Veuves : 16 – Membres associés : 2.

En liminaire, le président a ouvert la séance en remerciant les élus et les participants pour leur présence, fait observer une minute de silence en hommage aux adhérents disparus au cours de l'année 2022 sans oublier les membres de nos forces armées qui ont péri sur les différents théâtres d'opérations.

À l'issue, le secrétaire, a présenté à l'aide d'un diaporama le rapport moral et financier, les futures activités et l'évolution de la législation combattante en 2023.

Lors de cette présentation, il s'est attaché à rappeler :

- aux veuves l'importance de disposer de la carte de ressortissante de l'ONAC-VG pour bénéficier notamment des nouvelles dispositions de l'article 195 du Code Général des Impôts relatif à la 1/2 part fiscale ;
- à l'ensemble des adhérents de leurs droits respectifs au regard du Code des Pensions Militaires d'Invalidité et Victimes de Guerre, du Code de la Mutualité et du Code Général des Impôts ;

- l'entrée en vigueur du décret n°2022-618 du 22 avril 2022 relatif à la mention « Mort pour le service de la République » et à la qualité de « Pupille de la République » ;

- l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023 de la Loi 2002-297 du 2 mars 2022 relative au monde combattant qui supprime le terme « anciens » l'appellation officielle étant désormais : Office National des Combattants et Victimes de Guerre.

En complément de son intervention, le secrétaire a attiré l'attention des élus sur la nécessité de prévoir une rénovation de la tombe du marin Canadien du destroyer "HMCS Athabaskan" au cimetière de la commune et d'initialiser ultérieurement une cérémonie officielle en présence de représentants de l'ambassade du Canada en France.

Il convient de noter la réponse positive de Monsieur le Maire et de son correspondant défense, le bureau de l'association rédigera dans les semaines à venir un document de travail sur ce sujet pour une présentation ultérieure aux membres du Conseil Municipal.

Pour conclure cette matinée, le président et son bureau ont invité les participants au pot de l'amitié en leur présentant les vœux de bonheur et de santé pour l'année 2023.

*de gauche à droite : Claude Deschênes (secrétaire), Laurent Le Goff (adjoint et correspondant défense), Philippe Roué (président), David Kerlan (maire), Éric Masson (responsable secteur 4).*



## UNC du Grand Brest



Les adhérents de l'Union Nationale des Combattants du Grand-Brest se sont retrouvés samedi 21 janvier 2023 au Quartier Buquet de la Gendarmerie de Brest pour leur Assemblée Générale. Accueilli par le chef d'escadron Clément Roche Commandant l'escadron de Gendarmerie Mobile 14/3, en présence de Mr Jean-Charles Larsonneur député de Brest, de Mr Sylvain Le Berre Directeur de l'ONaCVG et de Mr Eric

Guellec 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire de Brest, Marc Thyssen, Président, a ouvert la séance. Malgré quelques nouvelles adhésions, les effectifs sont en baisse, un appel est lancé aux nouvelles générations de militaires actifs ou retraités pour venir rejoindre l'association. Les activités et cérémonies de l'année écoulée ont été détaillées par le secrétaire Olivier Beneyton. Mr Charles Bizien Président adjoint a présenté le bilan financier et a rappelé les conditions d'aides accordées aux adhérents. Mr Le Berre a détaillé le budget 2023 accordé à l'ONaC, Mr Guellec a rappelé l'importance et le rôle de l'association dans sa participation au devoir de mémoire, Mr Larsonneur est revenu sur le budget de la défense et celui de la mission anciens combattants et mémoire et de la revalorisation du point d'indice au 1<sup>er</sup> janvier 2023 ainsi que du retour la demi part pour les veuves. Ce budget répond aux attentes de l'UNC. Charles Bizien a remis la médaille « Mérite UNC » à Mr Pierre Quinquis, vérificateur aux comptes

Le verre de l'amitié et un repas pris au mess de l'escadron ont clôturé cette réunion.





## UNC de Plouarzel-Ploumoguier

L'Assemblée générale 2022 de l'UNC de Plouarzel-Ploumoguier s'est tenue dans la salle du conseil municipal de la mairie de Plouarzel le dimanche 22 janvier 2023.

Présidée par Pascal Le Bizec, elle a débuté à 10 heures en présence du député de la 3<sup>e</sup> circonscription du Finistère, Didier Le Gac, de la maire de Ploumoguier, Gisèle Cariou, de la représentante du maire de Plouarzel, Monique Hoarau, des correspondants défense des deux communes, Solène Héliers et Patrice Reux, et des adhérents.

Une minute de silence a été observée à la mémoire de nos adhérents décédés depuis la dernière assemblée générale en 2022 : Didier Pluinage, Jean Pellé, Joseph Kérébel, Raymond Floch et Hervé Allançon.

Y ont été associés tous les militaires, policiers, gendarmes, pompiers, et marins morts dans l'exercice de leurs fonctions.

Les effectifs de l'association sont, au 21 janvier 2023, les suivants : Indochine (TOE) : 02 - Algérie (AFN) : 39 - Opérations extérieures (OPEX) : 10 - Veuves : 16 - Soldats de France : 16 - Membre associé : 01 - Total : 84

Le rapport moral a été présenté par le président, Pascal Le Bizec, celui d'activités par le secrétaire, Jean-Luc Le Lann, et celui financier par le vice-président et trésorier adjoint, Olivier Cloarec.

Le 1<sup>er</sup> tiers du conseil d'administration, arrivé en fin de mandat, a été renouvelé. Élu ou réélus à l'unanimité, pour une durée de trois ans, ses membres sont André Flanet-Delpire, Gérard Jestin, Pascal Le Bizec et Jean-Paul Manné.

Les points suivants ont été abordés :

- Revalorisation du montant des pensions militaires d'invalidité au 1<sup>er</sup> janvier 2023,
- Demi-part fiscale pour les veuves d'anciens combattants,
- Augmentation des frais kilométriques pour les déplacements,
- Augmentation du prix du journal « La voix du combattant » en 2024,
- Recherche de volontaires pour la fonction de porte-drapeau,
- Manifestation "Corsen 2024".



## UNC de Le Drennec Kersaint-Plabennec

Le 7 janvier 2023, les membres du Conseil d'administration pour la formation de son nouveau bureau :

Président : François Sévin

Vice-président : Thierry Petton

Secrétaire : Hugues Tréguer

Trésorier : Alexis Bonenfant

Les autres membres du CA sont : Jean-Luc Rannou, François Guével, David Gaudin et Jean-Pierre Salaun.

Le CA a également fait le point sur les effectifs, en baisse avec 38 adhérents.



*De gauche à droite : Thierry Petton, Alexis Bonenfant, François Sévin et Hugues Tréguer*



# Nos amis disparus

**UNC de Brèles Plourin** : Auguste Hamon, 82 ans, AFN, décédé le 20 janvier 2023, ancien président de l'UNC de Plourin

**UNC du Grand Brest** : Martin Rolland, 82 ans, AFN, décédé le 4 janvier 2023 ; Henri Girardon, 94 ans, TOE, décédé le 28 décembre 2022

**UNC de Guipavas** : Pierre Hily, 84 ans, AFN, décédé le 30 décembre 2022 ; Hervé Mingant, TOE, décédé le 30 décembre 2022

**UNC de Guissény** : Alain Creff, 87 ans, AFN

**UNC de l'Hôpital-Camfrout** : Jean Keromnès, 91 ans, TOE

**UNC de Lannilis – Tréglonou** : Guy Salou, AFN, décédé le 25 octobre 2022 ; Eugène Donou, AFN, décédé le 30 décembre 2022 ; Yves Cléguer, TOE, décédé le 7 janvier 2023

**UNC de Plouarzel – Ploumoguier** : Raymond Floch, 88 ans, AFN

**UNC de Plouguin – Tréouergat** : Roger Jacob, 95 ans, TOE, AFN, décédé en janvier 2023

**UNC de Plounevez-Lochrist** : Léon Le Bras, 84 ans, AFN, décédé le 19 décembre 2022

**UNC de Plozévet** : Maria Le Bolzer, 98 ans, décédée le 15 janvier 2023

**UNC de Quimperlé** : Gilbert Gallou, 86 ans, AFN, décédé le 11 janvier 2023, secrétaire de l'UNC locale

**UNC de Saint-Renan** : Jacques Marhadour, 85 ans, AFN, décédé le 28 décembre 2022

**UNC de Santec** : Louis Salaun, 83 ans, AFN, décédé le 22 janvier 2023

## UNC de l'Hôpital-Camfrout

### **Notre ami Jean Keromnès nous a quittés**

Maître principal honoraire, armurier navigant, Jean Keromnès est décédé le 22 décembre 2022.

Né en 1931, il s'engage dans la Marine en juin 1949 et est breveté armurier-aéro en juin 1950. Il rejoint l'Indochine à bord du SS Pasteur en novembre 1950 et participe à la bataille de Dien Bien Phu en 1954. Le lendemain de cette bataille, le 8 mai, son avion détecte un convoi et descend à 3000 pieds pour mitrailler. Il est pris sous le feu d'un nid de DCA près de Son La et est abattu. Les deux seuls survivants, les SM Carpentier et Keromnès sont faits prisonniers des Viets et transférés au camp 42. Trois mois plus tard, Jean est libéré le 19 août à Vietri et rapatrié par avion le 26 septembre.

Après 5 mois de congés et plusieurs affectations (Lanvéoc, Port-Lyautey, Dakar Bel Air, Rochefort, Hyères), il termine sa carrière militaire à Lann Bihoué en 1968 et entre aux affaires maritimes de Saint-Brieuc. Après 16 ans de service, il prend sa retraite en 1983. Dans la même année, il est élu au conseil municipale l'Hôpital-Camfrout dont il sera Maire de 1984 à 2001.

Il prend une part active dans construction du Mémorial départemental Indochine-Corée, érigé à la mémoire des 275 finistériens morts pour la France pendant les guerres d'Indochine et de Corée.

Commandeur de la Légion d'honneur, titulaire de la Médaille militaire, de la Croix de guerre TOE avec palme, chevalier du Mérite maritime, Jean a été mené à sa dernière demeure le 28 décembre 2022, entouré de 22 drapeaux. Après les honneurs rendus sur le parvis de l'église, un cortège s'est dirigé vers le mémorial où un dernier hommage lui a été rendu par Charles Bizien « Mon cher Jean, nous voici rassemblés avec toi, une dernière fois, devant ce mémorial qui existe grâce à ton opiniâtreté. Tu as pris le navire qui te mène sur l'autre rive. Je suis certain que ceux, pour qui tu as fait ériger ces stèles, te font une haie d'honneur pour t'accueillir près de tes frères d'armes. Ce que tu as donné, pour que ce mémorial voit le jour, est inestimable. Tu t'es battu pour que dans le Finistère, la mémoire de ceux qui sont « morts pour la France » loin de la mère patrie ne s'estompe pas et que ce lieu rappelle aux générations futures le sacrifice suprême des défenseurs de la liberté. Aux noms des familles finistériennes qui ont perdu un des leurs dans ces conflits, nous te disons merci. Kenavo Jean, et largue les amarres. »



Le groupe départemental UNC29 adresse aux familles dans la peine ses sincères condoléances et les assure de sa sympathie attristée.

## Infos diverses

### Portail PHAROS

Internet est un espace de liberté où chacun peut communiquer, faire part de ses avis, de ses pensées, comme on le fait en famille ou entre amis. Les droits de chacun doivent être respectés pour que la "toile" reste un espace d'échanges et de réflexions, même si tout ne peut pas se faire, s'écrire ou se dire. En cas de contenus ou de comportements illicites auxquels vous êtes confrontés sur le net, le portail PHAROS vous permet désormais de procéder à un signalement. Des informations et des conseils y sont également disponibles pour vous aider à vous protéger lors de votre utilisation d'internet.

<https://www.internet-signalement.gouv.fr/>



## PLOUMOGUER CONCOURS



**BELOTE**

**DOMINOS**



**SAMEDI 25 FÉVRIER 2023**  
**SALLE OCÉANE**

INSCRIPTIONS : 13H15 – ouvert à tous

Buvette – Café – Gâteaux

Organisation : UNC Plouarzel-Ploumoguier

### Arnaques par sms

De nombreuses arnaques nous parviennent désormais au moyen de SMS utilisant les coordonnées d'une personne physique. Dans le cas où vous seriez la cible de ces nouveaux types de sollicitation, n' y donner pas suite :

bonjour maman/papa.  
mon téléphone est cassé. c'est mon nouveau numéro de téléphone.  
[+33774889453](tel:+33774889453) vous pouvez enregistrer ceci.  
envoie moi un message via whatsapp.

Chronopost : votre colis rencontre un problème d'acheminement, veuillez actualiser vos informations de livraison sur notre site : [www.chronopost-mobile.com](http://www.chronopost-mobile.com)

Crit'Air :  
Nos agents ont constaté que votre véhicule n'était pas muni de la vignette règlementaire Crit'Air 2023  
veuillez la récupérer sous peine de contravention dans les prochaines 48 h

sur le lien ci-joint :

<https://critair-paiement-gouv-fr.com/>

En cas d'abus, il est possible dans un premier temps de bloquer le numéro, et dans un second, de contacter les autorités via la plateforme :

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/>



# Nos expressions françaises

## Faire le mariole

Héros des guerres de la Révolution et de l'Empire, Dominique Gaye-Mariole est alors réputé pour sa bravoure et pour sa taille : plus de deux mètres !

Plusieurs fois blessé au combat, il est admis en tant que sapeur dans le corps des grenadiers de la Garde Impériale et fait chevalier de la Légion d'honneur.

En 1807, à la veille de l'entrevue de Tilsit entre le Tsar Alexandre et Napoléon I<sup>er</sup>, l'Empereur passe en revue ses troupes et notamment le bataillon de Mariole. Le sapeur, voulant se faire remarquer, aurait alors présenté les armes, non pas avec son fusil, mais avec un canon pesant plus d'une centaine de kilos ! Napoléon I<sup>er</sup> n'aurait pas pris ombrage de ce geste arrogant et l'aurait félicité pour sa force.

De cette prouesse est née l'expression : « Faire le mariole »



## C'est là que le bât blesse



Cette expression est utilisée pour définir l'origine d'un problème. Cela peut être la cause d'une peine (psychologique ou physique) ou l'identification de la source d'une souffrance. On met le doigt sur un point sensible qui est souvent un frein.

Le mot « bât », n'est plus très courant. On peut donc penser à tort que l'expression s'écrit aujourd'hui avec le mot « bas ».

Cette expression est apparue au milieu du XV<sup>ème</sup> siècle, où l'on fixait « un bât » sur le dos des bêtes de somme (animaux domestiqués pour porter des charges... le mulet, le cheval, le bœuf mais aussi le yak ou le chameau) et ainsi transporter des marchandises. Il arrivait que le bât soit trop chargé et provoquait par frottement des plaies douloureuses sur la peau des animaux. On disait alors : le bât blesse l'animal.

Ce dispositif permettant de porter des charges lourdes, a également donné l'expression péjorative « âne bâti » (idiot, crétin). Triste, quand on sait qu'un âne n'est pas du tout stupide !



## Dicton breton

Si une mouette te fait sur la tête...  
remercie le ciel que les vaches  
n'aient pas d'ailes... !



# Le coin des Twittos

**2e brigade blindée** (@2brigadeblindee)

La 2e brigade blindée vous présente ses meilleurs vœux pour l'année **2023** ! Cette année marquera les 80 ans de sa création, 80 années de puissance et d'audace au service de la France et des Français ! 🇫🇷

#NotreDéfense  
#SoldatDeLaNation



Armée de Terre et 9 autres personnes  
11:28 AM - 9 janv. 2023 - 19.3 k vues

**27e Bataillon de Chasseurs Alpins** (@27eBCA\_officiel)

Les jeunes de la section de l'adjudant Clément ont marché sur les traces de leurs anciens, morts au combat dans les Vosges lors de la 1ère Guerre Mondiale. Sous la neige, ils ont parcouru les lieux où le 27 reçut ses deux premières citations.

#FiersDeNosSoldats #EnLeurSouvenir



6:48 PM - 23 janv. 2023 - 2.773 vues

**Paroles de Combattants de la Libération** (@paroles\_la)

1941. Un résistant, communiste, prend une feuille et écrit : "Mes dernières heures, ce soir, 14 décembre". Puis : "Parmi toutes les mères, tu as été une mère exceptionnelle parce que, avec mon papa, tu as fait de moi ce que je suis". Isaac "Jacques" Grinbaum, fusillé à 21 ans.



**Marine nationale** (@MarineNationale)

Actuellement en mission logistique en Antarctique, les marins de L'Astrolabe ont réalisé un exercice inédit de survie en milieu polaire en installant un camp de fortune sur la banquise. Objectif : tester le matériel, l'organisation pour la survie et la chaîne de secours.



Forces armées dans la zone sud de l'océan Indien et 3 autres personnes  
5:17 PM - 11 janv. 2023 - 7.428 vues

**Gendarmerie nationale** (@Gendarmerie)

#ArnaudBeltrame 🇫🇷 Le visuel du timbre-poste en hommage au colonel Arnaud #Beltrame a été dévoilé ! Une création et gravure par Sophie Beaujard, tirage à 705.000 exemplaires, présenté en feuilles de 15 timbres. Il sera émis par le @GroupeLaPoste le 27 mars 2023 #EnLeurSouvenir



Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer et 9 autres personnes  
11:08 AM - 24 janv. 2023 depuis Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (DGGN) - 12.2 k vues

N'hésitez pas à nous transmettre vos articles, vos annonces, vos textes, vos poèmes, vos souvenirs, vos recettes... pour la prochaine édition, **ceci avant le 24 février 2023 !**

**Union Nationale des Combattants du Finistère**  
8 rue du Rempart - 29200 Brest  
☎ 02.98.05.60.21 – ✉ unc29@unc29.fr  
http://www.unc29.fr

f https://www.facebook.com/unc.finistere.9 t https://twitter.com/unc29  
C unc.29

**Horaires du Siège au public**  
Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 15h30  
Mercredi de 9h à 14h - Vendredi de 9h à 12h00


